



J'aime mon travail, je prends soin de mes mains!

Document de formation pour les coiffeurs

Objectif

Savoir protéger ses mains pour éviter les maladies de la peau (dermatoses professionnelles)

Formateurs

Employeurs, personnel d'encadrement, enseignants, formateurs professionnels, maîtres d'apprentissage

Temps requis

20 à 30 minutes

Principaux dangers

Maladies de la peau au niveau des mains

1 Notre travail comporte des risques particuliers



- Le métier de coiffeur fait partie des métiers présentant un risque élevé de dermatoses aux mains tout comme les professions de la métallurgie (p. ex. mécaniciens) et du bâtiment.
- L'apparition d'allergies nécessite souvent un changement de profession.
- Des mesures simples de protection permettent d'éviter les problèmes de peau.
- D'autres risques concernent les coiffeurs, notamment les risques de décharge électrique, de chutes, de troubles respiratoires et de troubles musculosquelettiques (ergonomie).
- Infos complémentaires: liste de contrôle CFST «Salons de coiffure, ongleries» sur www.suva.ch/6808.f.

2 La peau nous protège



Une peau saine offre une protection naturelle. Elle repousse l'eau et les produits de nettoyage, etc. lors de sollicitations normales.

3 Notre travail met la peau à rude épreuve



Les activités suivantes assèchent, agressent et sensibilisent la peau:

- travail fréquent en milieu humide impliquant un dégraissage de la peau par le lavage des cheveux, le massage du cuir chevelu, le lavage des mains, les travaux de nettoyage, etc.
- contacts fréquents avec des produits capillaires tels que shampoings, teintures, soins volumateurs, gels coiffants lors du séchage, etc.

Sans mesures de protection, une irritation de la peau (eczéma) peut apparaître.

4 La peau peut être abîmée



Main bien soignée

Des mains soignées sont une carte de visite.

Un soin régulier des mains leur donne un bel aspect.



Début d'une irritation de la peau

Début d'une irritation de la peau

La peau est sèche, rougie, fissurée et très sensible. Il faut agir sans tarder en portant des gants de protection pour tous les actes professionnels en milieu humide et en appliquant de la crème sur les mains aussi souvent que possible.



Allergie

Allergie

La peau est recouverte de petites cloques et démange. Il faut consulter tout de suite un médecin! Lorsqu'on devient allergique à une substance, on le reste souvent toute sa vie. Parfois, il est même nécessaire de changer de métier.

5 Activités particulièrement dangereuses pour la peau



- Pour les travaux fréquents en milieu humide, comme le lavage des cheveux, il est nécessaire de porter des gants. Les shampoings dégraissent la peau.
- Les produits de permanente et de coloration capillaire sont les principales causes d'allergies chez les coiffeurs. Il est donc impératif de porter des gants de protection appropriés lors de ces actes professionnels.
- En n'appliquant le produit de la permanente qu'après la pose des bigoudis, on peut réduire considérablement le contact du produit avec les mains.

6 Porter des gants de protection



Contrairement aux idées reçues, le port de gants de protection n'est nullement incompatible avec le travail de coiffeur. L'important est de choisir la bonne taille et le bon matériau afin qu'ils soient résistants aux produits utilisés.

Ces types de gants offrent une bonne protection:

- Les gants en nitrile sont très fins, souples et extrêmement résistants. Ils couvrent bien les poignets et sont disponibles en plusieurs tailles.
- Les gants en vinyle sont assez souples. Ils couvrent bien les poignets et sont disponibles en plusieurs tailles. Ils ne conviennent que pour les shampoings.

Ces types de gants n'offrent pas une protection suffisante:

- Les gants en latex n'offrent pas une résistance suffisante aux produits utilisés par les coiffeurs ni une protection suffisante contre les substances allergènes.
- Les gants dits invisibles ou liquides (crème ou liquide protecteurs appliqués sur les mains) n'offrent pas de protection complète contre les substances allergènes.
- Les gants en polyéthylène sont des gants jetables bon marché, ils se déchirent facilement et ne protègent pas suffisamment.

Important: choisir la bonne taille de gants.

Infos complémentaires: www.suva.ch/coiffure

7 Appliquer régulièrement de la crème sur les mains

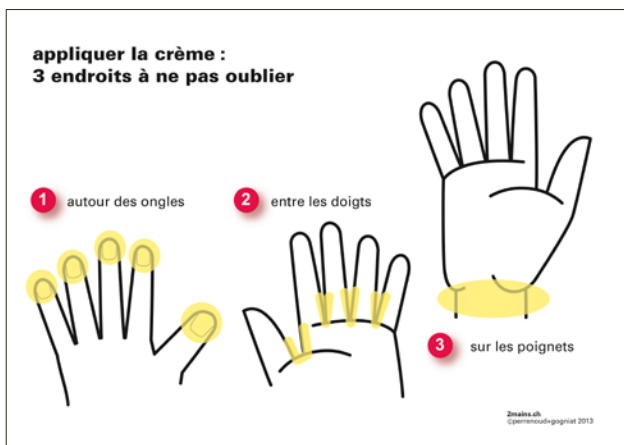


Appliquer régulièrement de la crème permet de garder une peau saine et de régénérer les zones irritées. Il est important d'en appliquer systématiquement sur les mains, surtout lorsqu'elles sont rouges ou sèches:

- avant le travail
- après un lavage, un rinçage, etc.
- après le travail
- avant d'aller se coucher

Appliquer une quantité de crème de protection cutanée équivalente à la taille d'une noisette est suffisant. Une quantité plus importante rend les mains grasses et collantes.

8 Prendre soin de ses mains en vaut la peine



Il suffit d'appliquer une fine couche de crème, mais régulièrement, même s'il y a beaucoup de travail au salon de coiffure.

Important: bien insister sur le contour des ongles (1), la zone entre les doigts (2) et les poignets (3).

Les bagues et bracelets doivent être retirés pendant le travail, car les zones qu'ils couvrent sont difficiles à nettoyer correctement et favorisent souvent l'apparition d'eczémas.

Infos complémentaires: www.2mains.ch

9 J'aime mon travail, je me protège!

«Mes mains sont mon plus grand capital, pour le préserver, je porte des gants pour faire les shampoings.»

Martin Dürrenmatt,
huit fois champion du monde de coiffure

Infos complètes sur la protection des mains:
www.suva.ch/coiffure.



Instructions pour les formateurs

Possibilités d'utilisation de ce document de formation

- Les employeurs et les préposés à la sécurité sont responsables de veiller à ce que l'ensemble du personnel bénéficie, en temps utile, d'une formation sur le lieu de travail.
- Les personnes nouvellement embauchées et les apprentis sont régulièrement formés et informés au moyen du document de formation.
- Dans les écoles professionnelles et les salons de coiffure, il peut également être utile de développer des questions concernant les expériences personnelles des collaborateurs.

Préparation de la formation

- Convoquez les collaborateurs suffisamment tôt à la formation en les informant sur le thème, la date, le lieu et la durée prévue.
- Mettez à disposition des crèmes pour les mains et des gants qui sont utilisés dans votre entreprise.
- Étudiez les documents de formation afin de pouvoir les expliquer au personnel avec vos propres mots.
- Les informations complémentaires citées ci-après vous aideront dans les discussions.

Déroulement de la formation

- Expliquez, à l'aide des feuilles d'instruction, les points importants et incitez le personnel à utiliser les moyens de protection. N'oubliez pas: donner l'exemple est un facteur de motivation déterminant.
- Demandez aux collaborateurs de raconter les expériences qu'ils ont faites en portant des gants et en utilisant des crèmes pour la peau au travail.
- Invitez les participants à s'entraîner avec les moyens de protection mis à disposition (crèmes, gants) pour acquérir les bonnes habitudes.

Bases légales

Ordonnance sur la prévention des accidents et des maladies professionnelles, OPA, art. 5, équipements de protection individuelle, et art. 90: l'employeur mettra gratuitement à la disposition des travailleurs des équipements de protection individuelle (EPI) dont l'utilisation peut être raisonnablement exigée, et notamment des produits de protection de la peau.

Conformément à l'art. 6.1 OPA, l'employeur veille à ce que tous les travailleurs soient informés des risques auxquels ils sont exposés dans l'exercice de leur activité et instruits des mesures à prendre pour les prévenir.

Art. 6.4 OPA, information et instruction des travailleurs: «L'information et l'instruction doivent se dérouler pendant les heures de travail et ne peuvent pas être mises à la charge des travailleurs.»

Art. 44 OPA, substances nocives: «Lorsque des substances nocives sont produites, transformées, utilisées, conservées, manipulées ou entreposées, les mesures de protection qu'exigent les propriétés de ces substances doivent être prises.»

Consignation de la formation

La directive CFST 6508 exige un concept de sécurité interne rendant nécessaire la consignation des formations réalisées dans le domaine de la sécurité.

Indications à fournir:

- contenu de la formation
- nom des formateurs
- date
- lieu
- nom des personnes formées

Informations complémentaires

- «Manuel professionnel de coiffure», Association suisse des enseignants de la coiffure (éd.), 2010
- Classeur de la branche «Protection de la santé et sécurité dans l'industrie de la coiffure», Coiffure Suisse
- «Protection de la peau au travail», www.suva.ch/44074.f
- Liste de contrôle CFST «Salons de coiffure, ongleries», www.suva.ch/6808.f
Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST)

Liens utiles

www.suva.ch/coiffure

www.suva.ch/protection-peau

www.2mains.ch

www.safehair.eu

www.sapros.ch

La Suva remercie l'Association suisse de la coiffure et l'Association suisse des enseignants de la coiffure pour leur collaboration.

Pour nous contacter

Association suisse de la coiffure

Tél. 031 335 17 00

www.coiffuresuisse.ch

Le modèle Suva

Les quatre piliers de la Suva



La Suva est mieux qu'une assurance: elle regroupe la prévention, l'assurance et la réadaptation.



Les excédents de recettes de la Suva sont restitués aux assurés sous la forme de primes plus basses.



La Suva est gérée par les partenaires sociaux. La composition équilibrée du Conseil de la Suva, constitué de représentants des employeurs, des travailleurs et de la Confédération, permet des solutions consensuelles et pragmatiques.



La Suva est financièrement autonome et ne perçoit aucune subvention de l'État.

Suva

Médecine du travail
Case postale, 6002 Lucerne

Renseignements

Tél. 041 419 58 51
service.clientele@suva.ch

Commandes

www.suva.ch/88804.f

Titre

J'aime mon travail, je prends
soin de mes mains!

Édition remaniée: septembre 2020

Référence

88804.f (uniquement sous forme de fichier PDF)